

Assemblée des délégués 1/2015

24 avril 2015, Genève

Exposé de Stefan Cadosch, président SIA
(l'exposé oral fait foi)

Chers délégués de la SIA
Distingués membres d'honneur
Estimés collègues du comité
Chers membres du comité de gestion, collaborateurs et collaboratrices du bureau
Chère communauté SIA

Le 28 novembre dernier, le Conseil fédéral a adopté le Message culture 2016-2020, qui inclut pour la première fois la promotion de l'environnement bâti. Et à moins d'une nouvelle déconvenue, le Conseil national devrait à son tour approuver le Message lors de la session à venir. L'obstacle du Conseil des États a quant à lui déjà été franchi, avec un oui net lors de la session de printemps.

En clair, cela veut dire qu'en seulement quatre ans d'efforts politiques ciblés – ce qui tient déjà du record aux dires des lobbyistes professionnels –, la SIA est en principe parvenue à assurer à la culture bâtie une place dans le Message culture de la Confédération.

Il s'agit là d'un éminent succès! Un succès dont nous sommes en particulier redevables à l'engagement résolu des personnes impliquées au sein du bureau. Ce sont elles qui, grâce à une campagne d'actions déployées lors de réunions parlementaires, de séances d'information, d'événements thématiques et de tables rondes, ont assuré l'ancrage politique des préoccupations culturelles, des positions et des convictions défendues par la SIA.

Il est vrai que d'autres engagements de la SIA ont aussi largement contribué à préparer le terrain. Notamment la distinction «Regards» qui, depuis près de dix ans, diffuse auprès des cercles spécialisés et du public intéressé la vision que la SIA porte sur la conception et l'aménagement d'un environnement bâti de qualité supérieure.

SIA-Form également, qui fournit aux praticiens l'indispensable outillage professionnel complémentaire aux normes SIA.

Sans oublier nos trois revues spécialisées TEC21, Tracés et Archi. Au nom de la SIA, elles se font depuis de nombreuses années l'écho d'un discours relevé et très apprécié sur la culture architecturale et bâtie.

Nous devons donc un chaleureux merci à toutes celles et ceux qui sont derrière les activités, les prestations et les publications que nous venons d'évoquer.

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76

Et puisque nous en sommes au défrichage du terrain, soulignons que l'ancrage pratiquement acquis du bâti dans la politique culturelle doit également être mis au crédit de l'infatigable engagement de nos sections. Car ce sont bien elles qui assument et perpétuent depuis longtemps le rôle essentiel d'ambassadrices des valeurs de la SIA dans le débat régional. Qu'il s'agisse de «Journées SIA», de la «Distinction Romande», de l'accueil de l'exposition itinérante «Regards», de la présentation d'ouvrages et de visites de chantiers, de la remise de distinctions, de l'organisation de tables rondes, de débats, d'échanges avec les pouvoirs publics ou de campagnes médiatiques, elles sont au front pour diffuser le message de la SIA.

S'il fallait une preuve du sérieux avec lequel les sections abordent leur tâche, il suffit de rappeler qu'elles ont également mis l'enjeu culturel du bâti à l'ordre du jour de leur conférence annuelle ce 25 août 2015. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que le système de milice helvétique ne fonctionne plus!

Là encore, nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent d'innombrables heures aux activités portées par leur section.

Aujourd'hui, nous pouvons ainsi nous appuyer sur le dynamisme de notre communauté SIA pour revaloriser la culture architecturale et le patrimoine contemporain. Ce faisant, nous relevons aussi collectivement la considération que la société et le monde politique accordent à notre travail d'architectes et d'ingénieurs.

Malheureusement, les progrès engrangés à cet égard s'évanouiront vite, si chacune et chacun d'entre nous, architecte ou ingénieur(e), ne veille pas concomitamment à réclamer les honoraires correspondant à ses prestations. Soit les honoraires exigibles sur la base des RPH qui viennent d'être réactualisés en décembre dernier.

Chacun et chacune d'entre nous est en l'occurrence responsable de négocier le montant de ses honoraires avec son maître de l'ouvrage. La SIA ne peut s'y substituer. Et même s'il n'est jamais facile d'opposer un «non» à son interlocuteur, il faudra sans doute s'y résoudre plus souvent face à certains maîtres de l'ouvrage.

Il se peut, et c'est fort dommage, qu'on s'expose ainsi à perdre un ou deux mandats passionnants. Mais en contrepartie – et j'en suis persuadé – nous n'aurons pas eu à brader notre réputation, notre dignité et la reconnaissance de notre travail – autrement dit la considération qu'on nous porte.

Afin que nos membres ne se sentent pas isolés dans leur refus, le comité de la SIA et d'autres associations de la branche ont adopté la charte « Des honoraires équitables pour des prestations qualifiées». Celle-ci a été envoyée aux membres SIA en février dernier pour qu'ils y apposent leur signature.

Avec cette action, nous n'entendons ni n'allons nous ériger en gendarme ou en juge. Nous souhaitons avant tout fédérer le débat interne sur la situation excessivement décevante qui prévaut en matière d'honoraires et dont nous sommes – soyons honnêtes – à maints égards co-responsables par le biais de nos propres offres.

Une situation qui en s'installant devient délétère. J'ai ainsi reçu la lettre suivante de Monsieur Vetterli, lui-même ingénieur civil EPF, spécialiste de la planification

d'ouvrages, expert judiciaire certifié et membre de longue date de la SIA: «Cher Monsieur Cadosch. En copie, vous trouverez ma signature au bas de la charte. Dans ma pratique d'expert judiciaire, je suis souvent confronté à des contrats d'honoraires affichant des tarifs horaires de l'ordre de 50 francs!»

50 francs, Mesdames et Messieurs! – Avez-vous bien entendu?

Si le fait est avéré, et je crains hélas qu'il le soit, je me vois obligé d'admettre que certains d'entre nous ont abandonné leur ultime parcelle de fierté professionnelle et d'amour-propre. 50 francs de l'heure, c'est de la dépréciation pure et simple!

Or la dépréciation n'est pas un bon moyen pour s'attirer davantage de considération. Comme dit l'adage «Charité bien ordonnée commence par soi-même.»

J'entends trop souvent dire: «Oui, mon offre est basse, car tout le monde sous-enchérit!» C'est peut-être le cas. Mais il ne faut alors pas oublier qu'on devient à son tour celui qui en pousse d'autres à abaisser encore leurs prétentions. – On se retrouve ainsi tous en chute accélérée.

Une spirale dont nous ne sortirons – et c'est précisément l'objectif de la charte – que si nous exposons ouvertement notre attitude en matière d'honoraires, ou si, en apposant notre signature au bas de la charte, nous affichons notre solidarité avec les autres membres SIA pour défendre ensemble des honoraires appropriés.

Ou, pour citer encore ici le propos de Monsieur Georges Nicolet, ingénieur de civil de Lenzburg âgé de 72 ans, – qui m'a aussi écrit: «L'appel à la "solidarité" m'a fait dresser l'oreille. J'aurais souhaité qu'un tel appel soit lancé durant ma vie professionnelle active. Malheureusement, à ma grande honte, ma génération s'est bien trop peu préoccupée de rectifier le cours en matière d'honoraires. C'est pourquoi, et même si je n'ai plus guère de prise sur quoi que ce soit, je tenais au moins à exprimer par ma signature ma solidarité avec la jeune génération et les collègues en activité.»

Le rassemblement au sein de la SIA est un exercice que nous maîtrisons d'ailleurs très bien. Car cela fait tout de même 178 ans que nous misons avec conviction et succès sur l'union des architectes et des ingénieurs. Faisons donc de même sur le front des honoraires.

Quelque 2'500 chartes signées ont déjà été renvoyées au bureau SIA et continuent à y arriver par douzaines chaque jour. Nous sommes donc en bonne voie de montrer à la Suisse que nous pouvons agir collectivement, soit que nous ne représentons pas qu'un agrégat d'ingénieurs et d'architectes, mais que nous sommes la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Cela dit – et j'en arrive ainsi à un autre sujet d'importance à mes yeux – même si nous tablons avec profit depuis des générations sur le partenariat transdisciplinaire au sein de la SIA, comme architectes, comme ingénieurs civils, comme spécialistes en installations du bâtiment ou comme professionnels de l'environnement, nous devons aussi pouvoir y cultiver les thèmes propres à nos différents domaines de spécialité.

Des bases disciplinaires solides sont la condition même d'une interdisciplinarité fonctionnelle et fructueuse. Ou pour le formuler autrement: sans disciplines pas d'interdisciplinarité!

Et tout comme les différentes disciplines sont essentielles à un véritable échange interdisciplinaire, les groupes professionnels sont essentiels à la SIA. C'est avec eux – et avec eux seulement – que la SIA fonctionne.

A mes yeux et à ceux des membres du comité, les groupes professionnels se sont toutefois encore insuffisamment développés comme «Sparring-Partner» disciplinaires, si je peux m'exprimer ainsi, ou comme «Think-Tank» de référence pour la SIA.

Les entretiens menés avec les présidents des groupes professionnels ont montré qu'ils ne sont eux-mêmes pas encore satisfaits de la situation actuelle.

Je sais, nous affichons tous des signes de fatigue en ce qui concerne les efforts toujours en cours pour optimiser l'organisation de la SIA. Malgré tout, je tiens, et le comité tient, à remettre encore une fois l'ouvrage sur le métier pour tenter une intégration optimale des groupes professionnels.

Dans cette optique, nous devons toutefois retenir une chose: les groupes professionnels ont été créés au tournant du siècle. Depuis lors, quinze ans se sont écoulés. Or si tout ce que nous avons entrepris au cours de ces quinze années ne nous a jusqu'à ce jour pas permis d'atteindre notre objectif, il n'est alors plus temps d'envisager une énième amélioration, mais le moment est venu d'oser une solution résolument nouvelle!

Je le répète: nous avons besoin des groupes professionnels, mais seulement à la condition qu'ils puissent désormais effectivement insuffler leur créativité au devenir de la Société.

Cela serait par exemple souhaitable en ce qui concerne le «Building Information Modelling» - abrégé BIM. Le BIM n'est en effet pas qu'un élément de plus parmi les avancées techniques qui vont définitivement s'imposer dans notre pays aussi. Le BIM implique également un bouleversement fondamental des méthodes de projet. Il modifie en profondeur les habitudes de travail des architectes et des ingénieurs, ainsi que la manière dont nous percevons nos métiers et nos rôles respectifs. La maîtrise concertée de cette transformation et des changements qu'elle entraîne est appelée à solliciter les groupes professionnels et l'ensemble de la SIA au cours des années qui viennent.

Quelles sont les autres priorités figurant encore à l'agenda de la SIA?

Début avril 2015, le comité de la section genevoise s'est adressé par mail à ses membres, pour leur communiquer qu'il ne signerait pas la charte «honoraires équitables pour des prestations qualifiées».

L'argument avancé par le comité genevois à l'appui de cette position est la pression exacerbée qui s'exerce sur les honoraires, et donc sur la qualité des prestations d'étude, dans les régions limitrophes de notre pays. Une situation notamment due à l'augmentation des architectes et ingénieurs étrangers qui se presseraient sur le marché suisse avec des offres d'honoraires au plus bas. Bien que louable, l'action de la charte ne serait donc guère utile pour infléchir l'évolution particulière aux régions limitrophes. Le comité de la section genevoise continue donc à appeler de ses vœux une protection plus étendue de nos professions – par exemple sous la forme d'une loi sur les architectes, voire également sur les ingénieurs.

Que ces raisons aient poussé le comité à se prononcer contre la signature de la charte est franchement regrettable! Le seul résultat est que nous allons perdre bon nombre de signatures de valeur à l'appui de la charte.

Cela précisé – et même si je demeure convaincu que nous aurions tort de nous en remettre à une loi pour encadrer nos honoraires, pour garantir la qualité de nos prestations et, de manière générale, pour assurer la représentation collective de nos professions – sachez, chers délégués et membres de la section genevoise, que j'ai compris votre message.

En conséquence, je suis décidé – avec le comité, avec le conseil d'experts SIA pour la passation des marchés et avec votre collaboration et celle des autres sections – à aborder les problèmes spécifiques qui se posent aux régions limitrophes. Notre objectif doit être de nous réunir cette année encore, pour envisager par exemple une démarche politique en faveur de critères d'habilitation professionnelle applicables aux architectes et ingénieurs étrangers.

D'ici le mois de mai, nous devons en outre finaliser et déposer la position de la SIA sur la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Une étape qui est tout à fait prématurée du point de vue de la SIA, vu que les travaux pour l'application de la première étape viennent de commencer et qu'ils solliciteront déjà très fortement notre branche au cours des prochaines années. De plus, la deuxième étape de la révision pêche par défaut d'un concept régulateur général.

Or même si – à la suite des divers commentaires, dont ceux de la SIA, qui ont déjà été retournés –, les rumeurs qui circulent dans les couloirs de la Berne fédérale laissent entrevoir la possibilité d'un ajournement, nous devons tout mettre en œuvre pour que cette "perspective" de report débouche effectivement sur une "prospectivité" concertée.

Le 8 mars dernier, le peuple suisse a littéralement balayé l'initiative pour une taxe sur l'énergie avec 92% de refus. Bien que le texte proposé n'ait pas suffi à me convaincre non plus, ses défenseurs n'en avaient pas moins pour objectif d'amorcer le processus de transition énergétique dans notre pays. Je suis donc d'autant plus préoccupé que ce soit précisément cette initiative qui détienne le record absolu d'impopularité dans toute l'histoire des votations fédérales.

Présentée peu après par le conseil fédéral, la proposition de taxes incitatives sur les carburants et l'électricité n'a guère rallié plus d'adeptes, avec des positions mitigées même parmi ces derniers. Et cela en dépit du fait que, dans une première phase, l'essence et le diesel pour véhicules seraient exemptés et que les recettes supplémentaires seraient de surcroît redistribuées à la population et à l'économie.

Ces développements m'amènent une fois de plus à observer que les efforts pour une durabilité accrue ne vont toujours pas de soi.

On en revient donc au constat suivant: à côté de nos tâches de concepteurs d'un cadre de vie de qualité et porteur d'avenir, c'est à nous, architectes et ingénieurs, qu'il incombe de continuer à diffuser et soutenir politiquement les valeurs de la durabilité, autrement dit, de rallier Monsieur et Madame Suisse aux options de la rénovation énergétique.

Dans le contexte du manque persistant de professionnels qualifiés, nous ne pouvons davantage oublier l'obstacle que constitue toujours le «oui» à l'initiative contre l'immigration de masse. La SIA et ses membres doivent participer à une mise en œuvre globale de celle-ci et accessoirement promouvoir le réservoir de personnel autochtone dans leurs propres rangs. Et en tout premier lieu les femmes. Dans notre pays, pas moins de 50'000 diplômées universitaires se consacrent actuellement aux tâches ménagères. Afin de les motiver pour nos métiers, il faut des modèles d'emploi flexibles, des options de carrière et, surtout, des conditions salariales égalitaires entre hommes et femmes. – Nous sommes en 2015! – Il est temps de bouger!

Quand nous nous manifestons ouvertement au nom de la SIA, quand nous nous montrons incisifs, quand nous adoptons un discours critique et que nous intervenons d'une voix toujours plus forte et posons des exigences, en particulier sur la scène politique – nous rencontrons aussi, comme vous le savez mes chers et chères collègues, des désaccords dans nos propres rangs.

En novembre dernier, Madame Sammet Witta a écrit à la SIA dans les termes suivants. «Mesdames, Messieurs, de mon point de vue, la SIA devrait s'abstenir d'endosser un rôle politique. Je suis assez expérimentée et formée, pour être en mesure de me forger une opinion personnelle.»

Eh bien, Madame Sammet Witta, mon opinion diffère de la vôtre!

La place que nous autres, architectes et ingénieurs, occupons dans l'aménagement de notre environnement naturel et construit est bien trop importante pour que nous puissions nous soustraire aux responsabilités culturelles, collectives, et donc également politiques, qui en découlent.

L'intérêt marqué qu'ont suscité les opinions de la SIA au cours de l'année écoulée me montre aussi que la Suisse a besoin de nos interventions politiques factuelles. Dans nos branches enfin, l'on s'identifie à nouveau plus volontiers à une SIA ainsi profilée, comme le prouvent les quelque 300 coreligionnaires qui, après des décennies de stagnation, nous ont rejoint au cours de la seule année dernière, si

bien que nous pouvons aujourd'hui nous enorgueillir d'un effectif encore jamais égalé de 16'000 membres.

C'est dans cet esprit, mes chère(s) et estimé(e)s collègues, que je compte sur votre soutien pour continuer à faire valoir l'expertise de la SIA, voire pour renforcer encore son impact dans le débat public et politique. Je suis convaincu que c'est la juste voie à suivre.

Que toutes celles et ceux qui me suivent dans cet engagement et qui y ont déjà contribué au sein du comité, du bureau, des sections, des groupes professionnels, des sociétés spécialisées et des commissions cours des dernières années en soient remercié(e)s de tout cœur. Mettons-nous en route pour aborder ensemble les étapes suivantes!

Merci de votre attention.